



## Règlement du « Challenge vélo en Hesbaye brabançonne » du 16 au 22 septembre 2019

### Art. 1 : Public participant

Ouverture du concours aux personnes suivantes :

- A. Les membres du personnel de l'administration communale
- B. Les membres du Collège, Conseil et commissions consultatives
- C. Les enseignants, personnel et élèves des écoles

des communes de Beauvechain, Hélécinne, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez et Ramillies.

### Art. 2: Modalité de participation

#### Encodage

Tous les participants encoderont leurs déplacements et kilomètres via le site « Tous vélo actifs » : <http://www.veloactif.be>.

La page sera active dès le lundi 16 septembre jusqu'au dimanche 22 septembre.

Il suffira aux participants d'encoder leur Nom, Prénom, Commune, Kilomètres et Déplacements. Toutes ces données pourront être encodées quotidiennement ou en fin de semaine. (l'enseignant participant au défi indiquera le total des kilomètres parcourus par sa classe sous son nom).

#### Critères d'évaluation établis par le GAL Culturalité

Le GAL appliquera les critères suivants :

- a. Nombre de déplacements effectués (domicile-travail/ professionnels ou missions liées à l'investissement au sein de sa commune)
- b. Nombre de kilomètres parcourus
- c. Nombre de photographies transmises tout au long du défi à l'adresse suivante : [ad@culturalite.be](mailto:ad@culturalite.be)

Nous tiendrons également compte de la taille de chaque commune et école (nombre de personnel communal et enseignants) dans la pondération des points.

### Art. 3: Prix

Un bon d'une valeur de **1000€** sera offert à la commune gagnante et de **500€** à l'école gagnante pour l'achat d'équipements cyclistes parmi un catalogue prédéfini (vélo ou trottinette électriques, chasubles, casques, sacoches, charrette, vélos enfants, matériel signalétique, ...)

### Art. 4: Contacts au sein du GAL

Une question ? Contactez-nous !

Alice RENQUET - Chargé de mission développement territorial [ar@culturalite.be](mailto:ar@culturalite.be) 010/24.17.19

Alexandra DELENTE - Chargé de mission mobilité [ad@culturalite.be](mailto:ad@culturalite.be) 010/24.17.19

Cette action s'inscrit dans le cadre de la mesure LEADER et des fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales. Avec le soutien des communes de Beauvechain, Hélécinne, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez et Ramillies et du Brabant wallon.